

Ce qu'il faut savoir sur le cancer du sein



Le Programme National de Lutte contre le Cancer

vous aide et vous
informe par une collection
de brochures gratuites
sur les cancers.

Où s'adresser ?

- Centre hospitalier
de Libreville : service d'oncologie
médicale, service gynécologie
- Fondation Jeanne Ebori :
service de gynécologie
- Hôpital d'Instruction des
Armées Omar Bongo Ondimba :
service de gynécologie

du corps (on parle alors de métastase). Si la prolifération n'est pas stoppée, le cancer se généralise.

Les facteurs de risque

Les causes du cancer du sein ne sont pas connues, mais on a pu identifier quelques facteurs de risques qui peuvent agir conjointement et favoriser le développement d'un cancer.

- Les mastopathies bénignes : certaines de ces affections ont une propension plus grande que d'autres à se transformer en cancer.
- La vie reproductive (fécondité) : les femmes qui n'ont pas eu d'enfant, ou ont eu leur première grossesse tardivement (après 30 ans) ont un risque sensiblement doublé de faire un cancer du sein par rapport à celles qui ont eu au moins un enfant avant 30 ans.
- L'alimentation, l'obésité : l'effet le plus net est la quantité de calories absorbées : plus elle est élevée plus le risque augmente. La faible consommation de fruits et de légumes est également



Cette brochure est éditée avec le concours de la Fondation Albertine Amissa BONGO

Le cancer

Le cancer se caractérise par un développement anarchique et ininterrompu de cellules "anormales" dans l'organisme qui aboutit à la formation d'une tumeur ou grosseur. Cette population de cellules agresse et détruit l'organe sur lequel elle est implantée et peut se transporter dans d'autres parties

suspectée d'augmenter le risque, alors que l'exercice physique régulier serait protecteur. Mais toutes ces données ne sont valables que sur le plan statistique et non pas individuel.

- Les risques familiaux : ils sont de deux ordres :
 1. Simple susceptibilité familiale : dans ce cas on retrouve plusieurs cas dans la famille mais sans transmission systématique.
 2. Predisposition génétique forte : dans 5 à 8 % des cas, un gène anormal dit muté est susceptible d'être transmis d'une génération à l'autre. Dans ce cas les risques encourus par les femmes d'une famille dans laquelle un gène prédisposant est présent (gène BRCA1 ou BRCA2) dépendent du fait qu'elles ont ou non hérité du gène anormal. Si elles n'ont pas le gène, leur risque est le même que chez les autres femmes qui n'ont pas ce gène dans leur famille. Mais parmi celles qui sont porteuses du gène, 7 à 8 sur 10 pourront développer un cancer du sein.

Les signes du cancer du sein

1. Nodule palpable ou induration dans le sein (Photo 1) ;

2. Modification peau du sein : fossette ou ride creusant la surface du sein ;
3. Un aspect de "peau d'orange" (Photo 2) ;
4. Une déformation du mamelon le rétractant vers l'intérieur ;
5. Un aspect eczémateux du mamelon qui devient rouge, croûteux ou érodé ;



Photo 1 : nodule du sein droit

6. Un écoulement mamelonnaire surtout s'il est sanglant ou noirâtre.

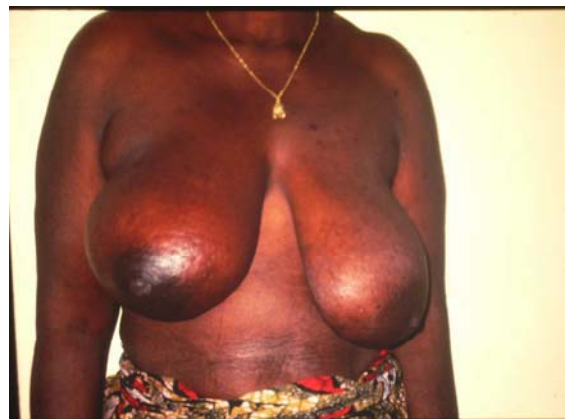


Photo 2 : Aspect de peau d'orange

Dépistage du cancer du sein

Etant donné nos connaissances limitées sur les facteurs de risques, on ne peut, à l'heure actuelle, empêcher la survenue d'un cancer du sein. En revanche, on peut le détecter lorsqu'il est de très petite taille (moins d'un centimètre de diamètre) grâce à l'examen clinique des seins par la femme elle-même (auto-palpation) et/ou le médecin mais surtout grâce à la mammographie réalisée dans le cadre d'un suivi régulier. Cela accroît les chances de guérison, tout en bénéficiant de traitements moins lourds (moins de chirurgie mutilante, moins de chimiothérapie). L'auto-examen des seins est simple et doit être réalisé assez souvent par chaque femme surtout après ses règles. Sur le plan pratique, la femme doit se mettre torse nu devant un miroir et se regarder les seins à la recherche d'une modification ou d'une anomalie de la peau du sein qui n'existait auparavant. Ensuite, elle doit se palper les seins à la recherche d'une boule.



Inspection des seins (à faire devant un miroir)



Inspection bras levés. Recherche d'une anomalie de la peau.



Autopalpation des seins. Recherche d'une "boule".

La constatation de l'un de ces signes impose une consultation médicale sans retard. Le médecin jugera des examens complémentaires à faire.